

peut-être l'adresser au ministre d'État qui agit en cette qualité. Le gouvernement a-t-il songé à autoriser les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien à étendre leurs services aux provinces de l'Atlantique, afin qu'il y ait dans cette région deux importants transporteurs aériens et que la population n'y soit pas tout à fait immobilisée en cas d'événements comme celui qui surviendra probablement dans quelques jours.

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne des transports s'est mise en rapport avec les autres sociétés de transport aérien. Si celles-ci demandent l'autorisation d'offrir des services additionnels, la Commission, dont la responsabilité première est de servir le public canadien, accueillera favorablement, j'en suis persuadé, toute demande raisonnable de cette nature.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Ce n'est pas exactement ce à quoi je songeais. Le ministre peut-il nous dire si l'on songe à permettre aux Lignes aériennes du Pacifique-Canadien de desservir en permanence la région de l'Atlantique? Il y aurait ainsi, dans la région, deux sociétés de transport aérien, et même s'il y avait grève chez l'une, l'autre assurerait la continuité du service.

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je crois que la Commission a simplement pour fonction d'étudier les demandes et, que je sache, il n'y en a pas eu.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au premier ministre? Peut-il nous faire part des mesures prises par le comité ministériel dont il a parlé hier, au sujet de cette importante affaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il a conçu certains plans pour assurer, au besoin, l'acheminement du courrier, par exemple, ou, en cas d'urgence, le transport des gens.

LE SERVICE DE RÉACTÉS MONTRÉAL-CHARLOTTETOWN

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre suppléant des Transports. Peut-il assurer à la Chambre que le service de réactés Charlottetown-Montréal, qui doit commencer bientôt, ne sera ni compromis ni retardé à la suite

de la politique en matière de transports régionaux annoncée l'autre jour par le président de la Commission des transports? En outre, le service envisagé pourrait-il être avancé en prévision de la grève probable?

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu des renseignements à ce sujet du président de la Commission; il m'a dit ne rien avoir dit qui puisse compromettre la proposition de la Nordair et de l'Eastern Airlines. Je crois que le problème provient de son opposition à un fusionnement. Toutefois, les sociétés n'ayant pas proposé de fusionner, aucune déclaration n'a pu compromettre le service en question.

LA DESSERTE DES PETITS CENTRES PAR LES TRANSPORTEURS PRIVÉS PENDANT LA GRÈVE D'AIR CANADA

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre suppléant des Transports? Étant donné la situation urgente provoquée par l'imminence de la grève, le gouvernement se propose-t-il de demander à Air Canada d'abandonner le service régional dans les plus petites localités, notamment celles de la région atlantique, et de confier aux transporteurs privés le service-voyageurs?

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, il n'y a aucun projet précis de ce genre.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En vue d'apaiser les craintes dans la région atlantique et les petites localités de l'Ontario, le ministre suppléant ou le ministre des Transports fera-t-il une déclaration à la Chambre afin de rassurer ceux qui craignent que la région atlantique soit privée des services d'Air Canada?

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, les itinéraires sont établis par le comité des transports aériens de la Commission des transports. Ils sont approuvés ou rejetés après avoir été soumis. Aucune directive du gouvernement ni aucune politique gouvernementale ne vise à retirer Air Canada des Maritimes ou de tout itinéraire actuellement à l'étude par la Commission.

[Plus tard]

M. David MacDonald (Egmont): J'aimerais obtenir des éclaircissements sur la déclaration